

Champ(s) de formation Sciences humaines et sociales (avis sur le projet)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'un champ (domaine) de formations (projet). Champ(s) de formation Sciences humaines et sociales (avis sur le projet). 2017, Université de Strasbourg. hceres-02026691

HAL Id: hceres-02026691

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026691>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Sciences humaines et sociales

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 21/12/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017

sur la base d'un dossier déposé en septembre 2017

Présentation du champ

Le champ de formation *Sciences humaines et sociales (SHS)* est l'un des neuf champs proposés par l'Université de Strasbourg. Son périmètre est celui du domaine de formation des sciences humaines et sociales dans un sens assez large, toutefois resserré par rapport au champ bilan proposé à l'évaluation. Il contient trente-six formations (onze licences générales, trois licences professionnelles (LP) et vingt-deux masters), construites autour de sept disciplines : l'histoire, la géographie, la philosophie, la psychologie, les sciences du sport, les sciences sociales et la théologie.

Le champ de formation *SHS* est porté par les huit facultés de géographie et d'aménagement, de philosophie, de psychologie, des sciences du sport, des sciences historiques, des sciences sociales, de théologie catholique et de théologie protestante. Il est adossé à douze unités de recherche dont quatre unités mixtes de recherche et huit équipes d'accueil et est en lien avec les écoles doctorales *Sciences humaines et sociales - perspectives européennes, humanités et sciences religieuses*.

Avis sur la cohérence du champ

En comparaison du champ bilan évalué, l'Université de Strasbourg a fait évoluer les contours du champ de formation *SHS*, transférant toutes les formations orientées vers les sciences de l'éducation (dont les quatre masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*) dans le champ *Éducation et formation*, et justifiant ce positionnement par une argumentation solide. Hormis ce changement, le périmètre du champ de formation *SHS* est relativement constant et cohérent avec son intitulé.

On passe de 12 à 11 mentions de licence car la licence *Sciences de l'éducation* intègre le champ *Éducation et formation*. Les autres licences générales ont toutes été reconduites. Il ne semble pas que des portails aient été mis en place. On note quelques unités d'enseignement libres en première année de licence (L1), mais rien de plus. Le manque de passerelles pointé dans le bilan paraît donc inchangé (mais revendiqué dans la fiche projet champ par une « forte approche disciplinaire »). En outre, la licence *Histoire de l'art et archéologie* comporte deux parcours (*Histoire de l'art* et *Archéologie*) qui ne sont mutualisés qu'à hauteur de 70 % en L1 et 0 % en L2 (deuxième année de licence) comme en L3 (troisième année de licence). Si l'absence de mutualisation peut à la limite s'entendre au niveau de la troisième année, elle est nettement moins compréhensible en deuxième.

S'agissant des licences professionnelles (LP), il n'est pas aisé de savoir quelles sont celles qui appartiennent au champ. En effet, les informations sont contradictoires entre le tableau comparatif de l'offre de formation et la fiche projet champ. Les intitulés proposés dans la fiche projet champ ne correspondant pas à la nomenclature nationale, ce rapport a été basé sur le tableau comparatif qui lui, est cohérent avec les fiches projet par formation. Sur les six LP appartenant au champ bilan, trois ont changé de champ : la LP *Formation et accompagnement*, devenue *Métiers de la GRH (gestion des ressources humaine) : formation, compétences et emploi* intègre le champ *Éducation et formation* ; la LP *Développeur web des systèmes d'information et multimédia* devenue *Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels* intègre également le champ *Éducation et formation* ; la LP *Protection de l'environnement, gestion des eaux urbaines et rurales*, devenue *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement*, intègre le champ *Sciences*. Les trois autres sont reconduites dans le champ, avec un changement d'intitulé pour deux d'entre elles afin de les conformer à la nomenclature nationale : *Commercialisation des produits et services sportifs* devient *Commercialisation de produits et services* ; *Chargé de mission ville et développement durable* devient *Développement de projets de territoires*.

S'agissant des masters (et en se basant à nouveau sur le tableau comparatif de l'offre de formation et les fiches projet par formation, car la fiche projet champ fait état d'anciennes mentions non reconduites en l'état), on passe de 20 à 22 mentions de master. Trois des quatre masters *MEEF*, ainsi que le master issu de la restructuration du

master *Éducation formation communication* ont intégré le champ *Éducation et formation* (le *MEEF Pratique et ingénierie de la formation* a été abandonné). Onze nouvelles mentions apparaissent par restructuration de l'offre existante (par exemple la mention *Psychologie* est scindée en trois mentions *Psychologie*, *Psychologie sociale, du travail et des organisations* et *Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique*). Le master *Histoire, archéologie, histoire de l'art* est scindé en quatre nouvelles mentions, à savoir : *Archéologie, sciences pour l'archéologie* ; *Histoire* ; *Histoire de l'art* ; et *Mondes médiévaux* (qui est issu de la restructuration de la spécialité *Études médiévales interdisciplinaires* commune aux anciens masters *Lettres, Histoire, archéologie, histoire de l'art* et *Théologie catholique*). Le master *Sciences et sociétés* devient *Épistémologie, histoire des sciences et des techniques*. Le master *Géographie environnementale* devient *Géographie, aménagement, environnement et développement*. Le master *Observation de la terre et géomatique* devient *Géomatique*. Enfin, on note une restructuration complète d'une mention venant d'un autre champ et qui devient la mention *Mondes musulmans* et une création ex-nihilo : *Innovation, entreprise et société* (qui est également dans le champ *Sciences économiques et management*).

Sur l'ensemble de ces mentions, cinq sont en dehors de la nomenclature nationale, ce qui reflète la spécificité de l'université de Strasbourg dans les enseignements liés aux religions. Cela concerne les mentions de licence *Droit canonique, Théologie catholique* et *Théologie protestante*, et les mentions de master *Droit canonique* et *Mondes musulmans*.

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

L'Université de Strasbourg a amélioré la cohérence de sa structuration par la mise en place de son collégium SHS, qui regroupe sept des huit facultés impliquées dans le champ, la faculté de psychologie y étant en rattachement secondaire (ce qui est surprenant sachant que toutes les formations de psychologie sont dans le champ *SHS*). L'instance décisionnelle du collégium est constituée des doyens de chaque faculté et des directeurs des unités de recherche rattachées au champ à titre principal. S'y ajoutent un enseignant-chercheur, un personnel non-enseignant et un étudiant par faculté. Le tout constitue une instance de discussion, le pouvoir décisionnel politique étant laissé aux conseils des facultés. Ainsi, le collégium est davantage pensé comme un lieu d'échanges et de discussions autour des comptes-rendus des conseils de perfectionnement, de l'évaluation des enseignements par les étudiants, et des chiffres sur la réussite et les insertions professionnelles. Ce dispositif semble prometteur. Mais il demandera des moyens dédiés, pour éviter qu'il ne devienne une coquille vide laissant la place aux seuls conseils des facultés.

Sur le plan des objectifs, l'Université de Strasbourg propose la création d'une structure dédiée aux pédagogies innovantes. Elle s'appuiera sur la question de la rénovation pédagogique, vécue comme un enjeu essentiel. L'Institut de développement et d'initiatives pédagogiques (IDIP) ainsi créé contribuera à la diffusion et l'évolution d'une culture pédagogique sans cesse renouvelée, fondée sur la pédagogie par projets, l'approche-programme, et sur l'approche par compétences. On veut croire à ce volontarisme, bien en phase avec la culture de l'Université de Strasbourg, mais qui rappelle, comme dans de nombreuses universités, une référence récurrente à des outils maintes fois présentés. Le meilleur exemple est celui de l'objectif de généralisation du e-portfolio, qu'on ne peut pas vraiment présenter comme une innovation soudaine. Le renforcement des outils numériques sera donc à évaluer au filtre des réelles réalisations. La réussite étudiante, autre enjeu jugé capital par l'université, ne pourra que bénéficier des réelles avancées dans ce domaine.

L'Université de Strasbourg annonce par ailleurs un renforcement du travail d'orientation des lycéens et des étudiants, notamment par une meilleure information et un intéressant projet d'immersion et de séances simulées, projet toutefois lié à l'obtention de moyens supplémentaires. Cela signifie-t-il que ces projets ne verront pas le jour en cas d'absence de financement dédié ? La question d'éventuels prérequis et de prise en compte des publics qui seraient écartés par cette logique de prérequis met en évidence la volonté de l'Université de Strasbourg de prévoir les formations qui pourraient servir de tremplins ou de renforcement pour ces publics. De ce point de vue, tel qu'il est présenté, le rôle déterminant du collégium est à saluer.

Globalement, si les recommandations du Hcéres formulées lors du bilan semblent avoir été prises en compte au niveau des formations, cette prise en compte est moins perceptible au niveau du champ.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Droit canonique	L	Université de Strasbourg	Hors nomenclature et L3 « suspendue »
Géographie et aménagement	L	Université de Strasbourg	
Histoire	L	Université de Strasbourg	
Histoire de l'art et archéologie	L	Université de Strasbourg	
Humanités	L	Université de Strasbourg	
Philosophie	L	Université de Strasbourg	
Psychologie	L	Université de Strasbourg	
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	L	Université de Strasbourg	
Sciences sociales	L	Université de Strasbourg	
Théologie catholique	L	Université de Strasbourg	Hors nomenclature
Théologie protestante	L	Université de Strasbourg	Hors nomenclature
Commercialisation de produits et services	LP	Université de Strasbourg	
Développement de projets de territoires	LP	Université de Strasbourg	
Guide conférencier	LP	Université de Strasbourg	
Archéologie, sciences pour l'archéologie	M	Université de Strasbourg	

Démographie	M	Université de Strasbourg	
Droit canonique	M	Université de Strasbourg	Hors nomenclature
Épistémologie, histoire des sciences et des techniques	M	Université de Strasbourg	La prise en compte des recommandations émises lors du bilan ne semble pas répondre à l'ensemble des critiques faites à la formation (effectifs très faibles, taux de réussite trop bas, etc.), et le volume horaire global a par ailleurs fortement diminué. La formation devrait faire l'objet d'un bilan d'étape.
Éthique	M	Université de Strasbourg	Les remarques faites lors du bilan n'ont été que partiellement prises en compte. La plus importante d'entre elles, l'absence d'enseignants-chercheurs en philosophie dans l'équipe pédagogique, ne semble pas avoir été entendue. Cette formation ne devrait donc pas être reconduite en l'état.
Ethnologie	M	Université de Strasbourg	
Géographie, aménagement, environnement et développement	M	Université de Strasbourg Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES)	
Géomatique	M	Université de Strasbourg Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES)	
Histoire	M	Université de Strasbourg	
Histoire de l'art	M	Université de Strasbourg	
Innovation, entreprise et société	M	Université de Strasbourg	
Mondes médiévaux	M	Université de Strasbourg	
Mondes musulmans	M	Université de Strasbourg	Hors nomenclature
Philosophie	M	Université de Strasbourg	
Psychologie	M	Université de Strasbourg	

Psychologie sociale, du travail et des organisations	M	Université de Strasbourg	
Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	M	Université de Strasbourg	
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	M	Université de Strasbourg	
Sociologie	M	Université de Strasbourg	
Théologie catholique	M	Université de Strasbourg	
Théologie protestante	M	Université de Strasbourg	
Urbanisme et aménagement	M	Université de Strasbourg	

Observations de l'établissement

Champ de formations Sciences humaines et sociales

Observations relatives à l'avis du Haut conseil
de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur

Le champ « Sciences humaines et sociales » prend acte de l'avis émis à son sujet par le HCERES.

Michel DENEKEN
Président

Le champ assume la distinction entre le parcours « Archéologie » et le parcours « Histoire de l'art », regrettant que la nomenclature des licences diffère en la matière de celle des masters. Cette distinction répond à un souci d'insertion professionnelle, de conformité avec l'épistémologie actuelle de ces disciplines, et de prise en compte des attentes des étudiants.

Le master « Epistémologie, histoire des sciences et des techniques » est en complète restructuration, un processus commencé il y a plus d'un an et qui sera terminé au printemps prochain. Resserré en un seul parcours, pris en charge désormais par la Faculté de philosophie, mais en partage avec d'autres composantes (Facultés des sciences historiques, de médecine, de sciences sociales) et des services à l'interface de l'Université, du grand public et du monde professionnel (Jardin des sciences, Maison pour la science en Alsace), ce master redéfinit son identité, refond sa maquette et renforce sa cohérence.

Le master « Ethique » fait lui aussi l'objet d'une révision approfondie, moins avancée cependant. Il a toute sa place dans une université moderne, et la part qu'y prennent les enseignants des facultés de théologie (qui ne sont pas tous pour autant théologiens, mais peuvent être historiens ou philosophes par exemple) ne devrait pas étonner eu égard aux spécificités alsaciennes. Dans le Master interviennent en outre des collègues de différentes composantes de l'Université (sciences économiques, sciences sociales, théologie, médecine...) favorisant ainsi à la fois le dialogue entre les disciplines et la pluri-disciplinarité

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr

Strasbourg, le 06/12/2017



Michel DENEKEN